



ENTRE PARTAGE ET EXPOSITION

N° 246 du jeudi 13 février 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

GOVERNEMENT DU BÉNIN

L'INTÉGRALITÉ DU RELEVÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

P. 05

VACANCES PARLEMENTAIRES ET ANNÉE PRÉ-ÉLECTORALE 2025

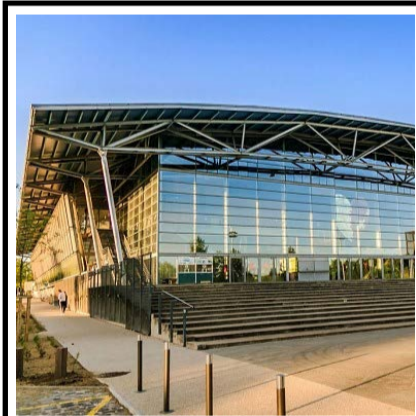
P. 03

Brice FAGBEMI, un député engagé au plus près des citoyens



CONSTRUCTION DE L'ARÈNE CULTURELLE ET 2ÈME PHASE DU PROJET ASPHALTAGE À PORTO-NOVO

P. 03

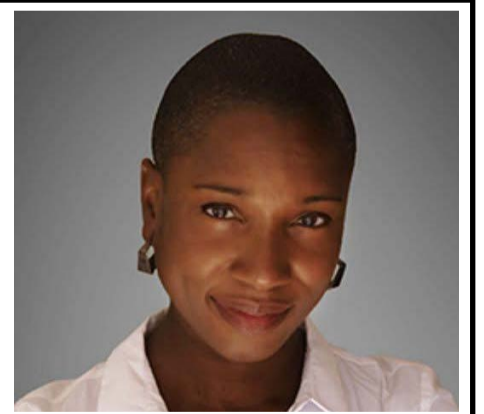


À quand le démarrage des travaux ?

MÉDIAS PUBLICS

P. 05

Angela Aquéréburu Rabatel nommée à la tête de l'ex-ORTB



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & RÉSIDENCES MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640



RÉSEAUX SOCIAUX, JEUNESSE ET DÉFIS D'UNE GÉNÉRATION ULTRA-CONNECTÉE

ENTRE PARTAGE ET EXPOSITION



Les réseaux sociaux sont devenus une extension de la vie quotidienne des jeunes. Snapchat, Instagram, TikTok, Facebook... Ces plateformes permettent de partager des moments de vie, d'exprimer des opinions et de se construire une identité numérique. Mais cette hyper connexion soulève des questions sur la vie privée, l'image de soi et les risques liés à une surexposition en ligne.

Un espace d'expression et de socialisation

Pour les jeunes, les réseaux sociaux sont bien plus qu'un simple divertissement. Ils constituent un moyen d'interagir avec leurs amis, de suivre l'actualité et de s'exprimer librement. Loin des médias traditionnels, ces plateformes offrent une autonomie dans la création et la diffusion de contenus, permettant à chacun de façonner son image selon ses envies.

L'aspect communautaire est également essentiel. À travers les likes, commentaires et partages, les interactions renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe et influencent les tendances culturelles et sociales.

Entre mise en scène et réalité

Cependant, la vie sur les réseaux sociaux n'est pas toujours fidèle à la réalité. Beaucoup de jeunes ressentent une pression à montrer une version idéalisée d'eux-mêmes. Les filtres, les mises en scène et les montages créent parfois une image déformée du quotidien, générant des comparaisons et parfois un mal-être chez certains utilisateurs.

Derrière les publications soignées se cachent aussi des enjeux de validation sociale. Le nombre de likes ou de followers peut devenir un indicateur de popularité, poussant certains à adapter leur comportement pour plaire à leur audience.

Quels risques pour les jeunes ?

L'exposition excessive sur les réseaux comporte des dangers :

- Vie privée menacée : Partager des informations personnelles peut faciliter l'usurpation d'identité ou le harcèlement en ligne.
- Pression sociale et anxiété : L'obsession du paraître peut affecter l'estime de soi et entraîner stress ou anxiété.
- Dépendance numérique : Le temps passé sur les réseaux peut nuire à la concentration et aux relations sociales réelles.

Vers une utilisation plus responsable

Pour éviter ces pièges, il est essentiel d'adopter une utilisation réfléchie des réseaux sociaux. Protéger ses informations personnelles, limiter son temps d'écran et prendre du recul sur les contenus publiés sont des bonnes pratiques à encourager.

L'éducation aux médias joue aussi un rôle clé. Parents et enseignants doivent sensibiliser les jeunes aux enjeux du numérique afin de les aider à développer un esprit critique et une utilisation saine des réseaux.

Les réseaux sociaux ne sont ni bons ni mauvais en soi. Tout dépend de la manière dont ils sont utilisés. Apprendre à en faire un usage modéré et réfléchi permettra aux jeunes de profiter de leurs avantages sans en subir les effets négatifs.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40 /
01 44 90 46 40**

RÉDACTION

Marcus KOUDJENOUME

+229 01 97 73 97 61

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 01 96 13 84 84

VACANCES PARLEMENTAIRES ET ANNÉE PRÉ-ÉLECTORALE 2025

Brice FAGBEMI, un député engagé au plus près des citoyens

À l'approche des échéances électorales de 2025, le député Brice FAGBEMI, membre de l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), redouble d'efforts pour renforcer sa présence sur le terrain. Fidèle à son engagement de proximité, il profite des vacances parlementaires pour aller à la rencontre des populations, consolider les liens avec sa base et mobiliser autour des idéaux de son parti.

Une proximité au service de l'ancrage de l'UP-R

Plutôt que de se limiter aux grands rassemblements souvent observés en période pré-électorale, Brice FAGBEMI privilégie le contact direct avec les militants et les citoyens. Son objectif est clair : consolider la présence de l'UP-R dans la sixième circonscription électorale, notamment à Abomey-Calavi. À travers des échanges directs, il recueille les préoccupations des populations et renforce leur adhésion au projet politique du parti.

Cette dynamique ne se limite pas à une initiative individuelle. Accompagné de militants et de cadres du parti, Brice FAGBEMI bénéficie

du soutien de toute l'équipe dirigeante de l'UP-R, notamment du président Joseph Fifamè DJOGBENOU.

Un hommage au leadership du président Patrice TALON

Dans son engagement politique, le député exprime également son admiration pour les avancées réalisées sous la gouvernance du président Patrice TALON. Il insiste sur la nécessité de préserver et de consolider ces acquis pour assurer le développement et la modernisation du Bénin.

Avec une approche méthodique et une détermination sans faille, Brice FAGBEMI s'impose comme un acteur incontournable de la mobilisation politique dans sa circonscription. Son engagement sur le terrain, à l'aube d'une année électorale cruciale, témoigne de sa volonté de faire triompher les valeurs et ambitions de l'Union Progressiste le Renouveau.

Emeric Joël ALLAGBE



CONSTRUCTION DE L'ARÈNE CULTURELLE ET 2ÈME PHASE DU PROJET ASPHALTAGE À PORTO-NOVO

À quand le démarrage des travaux ?



La ville capitale du Bénin est en pleine mutation avec plusieurs projets d'infrastructures visant à moderniser son cadre de vie et à renforcer son attractivité culturelle. Parmi les initiatives en cours, la construction de l'arène culturelle et la deuxième phase du projet asphaltage suscitent un grand intérêt auprès des populations. Toutefois, une question demeure sur toutes les lèvres : quand débiteront réellement les travaux ?

Une arène culturelle pour dynamiser la vie artistique

L'arène culturelle de Porto-Novo s'inscrit dans la volonté du gouvernement béninois de doter la ville d'un espace moderne dédié aux arts et à la culture. Ce projet ambitieux devrait accueillir des spectacles, des expositions et divers événements culturels, contribuant ainsi au rayonnement de la capitale. Initialement annoncée pour [année de l'annonce], sa mise en œuvre tarde à se concrétiser, suscitant des interrogations parmi les acteurs culturels et les habitants.

Le projet asphaltage : vers une deuxième phase attendue

Le programme d'asphaltage, lancé pour moderniser les voies urbaines, a déjà transformé plusieurs artères de Porto-Novo. Après une première phase qui a permis de réhabiliter plusieurs axes routiers stratégiques, la deuxième phase est très attendue. Elle vise à désenclaver davantage de quartiers, améliorer la mobilité urbaine et réduire les désagréments liés aux routes en mauvais état.

Un démarrage des travaux encore flou ?

Malgré l'engouement autour de ces projets, les dates précises de démarrage des travaux restent incertaines. Des annonces ont été faites par les autorités, mais les populations attendent des actions concrètes sur le terrain. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce retard, notamment des questions de financement, des études techniques en cours ou encore des procédures administratives à finaliser.

Les attentes des populations et des autorités locales

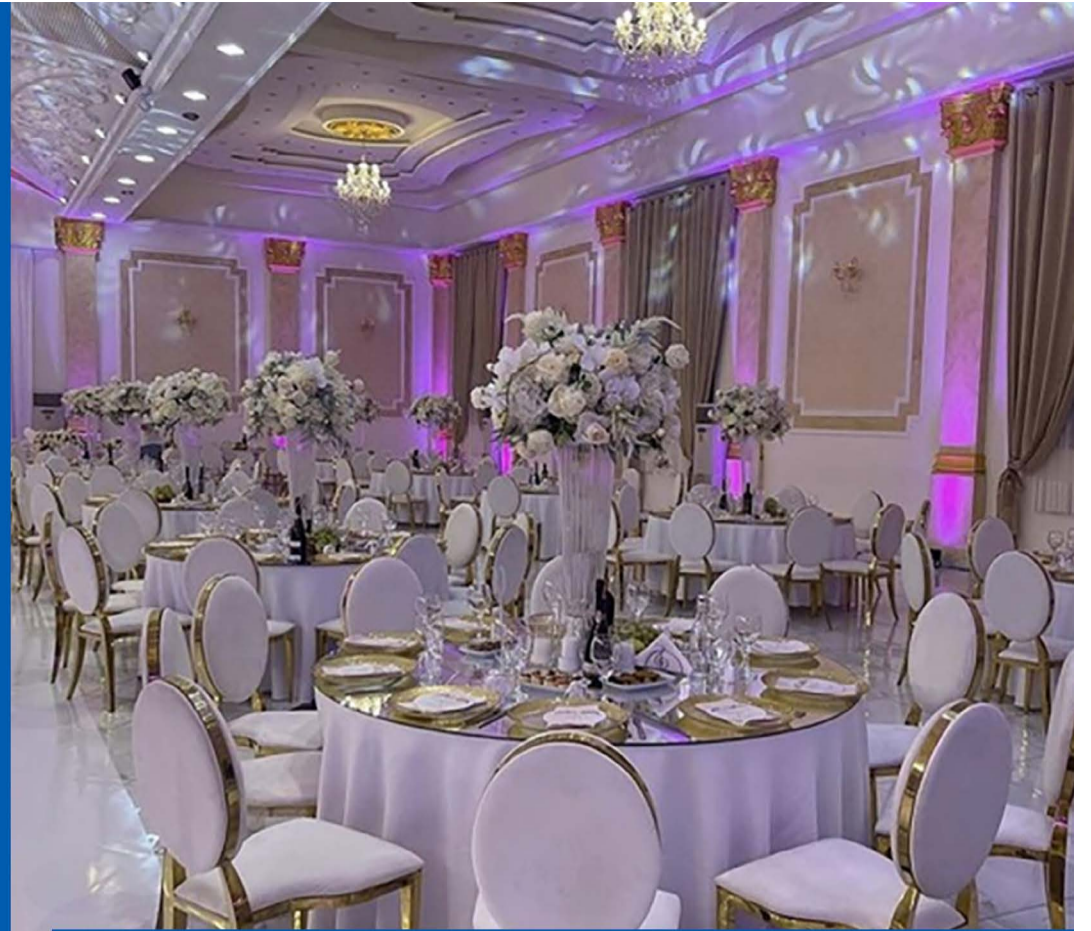
Les habitants de Porto-Novo expriment leur impatience face à ces retards, soulignant l'importance de ces projets pour l'amélioration de leur cadre de vie. Du côté des autorités municipales et gouvernementales, des engagements ont été pris pour accélérer les démarches et assurer un démarrage effectif dans les meilleurs délais.

En attendant une annonce officielle sur la date précise de lancement des travaux, les regards restent tournés vers les instances en charge de la mise en œuvre. La concrétisation de ces projets marquera sans doute une avancée majeure dans le développement urbain et culturel de Porto-Novo.

Affaire à suivre...

EJA

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

📞 98904640 / 44904640

Souhaitez-vous organiser un séjour dans un cadre idéal, original et complètement autonome?

Voulez-vous accueillir dans écrin de nature (mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque, séjour en famille et autres types de manifestations...)?

ELONA HOUSE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR LE CADRE ADÉQUAT



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

MÉDIAS PUBLICS

Angela Aquéréburu Rabatel nommée à la tête de l'ex-ORTB



Hier, 12 février 2025, lors du Conseil des ministres, Angela Aquereburu Rabatel a été nommée Directrice générale de la Société de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin (SRTB). Cette nomination s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle équipe dirigeante pour le groupe de médias audiovisuels du Bénin.

Parcours et réalisations

Née le 11 janvier 1977 au Togo, Angela Aquereburu est une réalisatrice, scénariste et productrice franco-togolaise. Après des études en commerce à l'ESCP Business School de Paris, elle a travaillé dans les ressources humaines avant de se tourner vers l'audiovisuel. En 2009, avec son époux Jean-Luc Rabatel, elle a fondé Yobo Studios à Lomé, une société de production audiovisuelle.

Parmi ses œuvres notables figurent la mini-série humoristique "Zem", qui dépeint le quotidien des conducteurs de moto-taxis togolais, et "Hospital IT", une série de 26 épisodes abordant la cohabitation entre médecine conventionnelle et traditionnelle en Afrique. Cette dernière a remporté le prix de la meilleure série au Festival Vues d'Afrique de Montréal.

Vision pour l'audiovisuel africain

Angela Aquereburu Rabatel est reconnue pour son engagement à produire des contenus authentiques reflétant les réalités africaines. Elle a souvent souligné l'importance de créer des programmes qui parlent aux Africains francophones, en mettant en avant des histoires locales avec une portée universelle.

Perspectives pour la SRTB

Avec sa nomination à la tête de la SRTB, Angela Aquereburu Rabatel apporte une riche expérience en production audiovisuelle et une vision innovante. Son parcours témoigne d'une capacité à créer des contenus de qualité qui résonnent tant au niveau local qu'international. Les attentes sont élevées quant à sa contribution au développement et à la modernisation des médias publics béninois.

Cette nomination marque une étape significative dans le paysage médiatique béninois, avec l'espoir d'une programmation enrichie et diversifiée sous sa direction.

Marie Estelle AKANNY

GOUVERNEMENT DU BÉNIN

L'intégralité du relevé du conseil des ministres

Les décisions ci-après ont été prises :

I- MESURES NORMATIVES

Au titre de ces mesures, ont été adoptés :

Les décrets portant :

- attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale d'Etude des équivalences de diplômes ;
- mise en place du Comité ad hoc de mise en œuvre des réformes dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur.

II- COMMUNICATIONS

II-1. Adoption de la Politique nationale de Développement de la Microfinance 2023-2027.

Le précédent document de politique est arrivé à terme et il importe de doter le ministère en charge de la Microfinance d'un nouveau document de référence pour le sous-secteur qui soit en cohérence avec les orientations stratégiques et le Programme d'Action du Gouvernement.

Elaborée suivant une approche participative ayant regroupé tous les acteurs impliqués, la présente Politique postule qu'« à l'horizon 2027, le Bénin dispose d'un secteur de microfinance assaini, professionnel, novateur, inclusif et responsable qui contribue efficacement à l'accès durable de l'ensemble de la population aux services financiers diversifiés ».

Elle tire les enseignements des insuffisances relevées dans les pratiques antérieures et entend favoriser une plus grande efficacité du dispositif de microfinance au profit des bénéficiaires. Pour y arriver, elle se décline en trois objectifs stratégiques que sont :

- renforcer la veille, le suivi et les réformes d'assainissement du secteur ;
- améliorer le dispositif institutionnel et managérial des systèmes financiers décentralisés ; puis
- adopter le numérique et le digital dans les transactions et les opérations des systèmes financiers décentralisés.

De façon concrète, il s'agira de développer des mécanismes innovants relativement au financement agricole et à la finance responsable au profit des jeunes et des femmes au-delà des financements classiques.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le suivi-évaluation qui se fera de manière plus rapprochée nonobstant les études et enquêtes à effectuer à des échéances régulières pour davantage de rigueur dans l'implémentation de cette Politique.

Le ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance y veillera particulièrement.

II-2. Contractualisation avec des centres spécialisés, pour la formation des artisans dans le cadre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

La mise en œuvre du volet formation de ce projet par l'Agence nationale de Protection sociale (ANPS) a connu des difficultés en raison de l'insuffisance de locaux et d'équipements des centres de formation, ainsi que du faible niveau de qualification des experts-métiers et formateurs dans les métiers artisanaux retenus. De ce fait, les renforcements de capacités qui ont déjà eu lieu, ont pris en compte moins de bénéficiaires que prévus.

Plusieurs missions d'expertise déployées sur l'ensemble du territoire national ont permis d'inventorier les infrastructures et compétences techniques potentielles disponibles (publiques comme privées) afin d'élaborer une base de données de centres de formation de référence ayant la capacité d'assurer la formation des artisans et artisanes béninois dans les domaines suivants : énergie photovoltaïque, froid et climatisation,

aménagement paysager et jardinerie, pâtisserie, boulangerie, transformation agroalimentaire ainsi que transformation de produits laitiers.

L'objectif visé étant de passer à la généralisation du programme ARCH- formation, le Conseil a autorisé la contractualisation avec les centres spécialisés identifiés aux fins de la prise en charge d'une cohorte de 1.720 artisans dans divers corps de métiers au titre de l'année 2023.

II-3. Approbation des résultats du test et des entretiens individuels organisés dans le cadre de la quatrième campagne d'inscription au fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques

Au titre de cette campagne, la répartition par spécialité pour les 497 candidatures enregistrées est la suivante :

- 317 inscrits pour le poste de Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) ;
- 180 postulants pour celui de Spécialiste des Marchés Publics (SMP).

Le nombre de candidats ayant effectivement composé est de 465 dont 294 pour le poste de DPAF et 171 pour le poste de SMP.

Si pour les campagnes précédentes, la procédure de présélection avant l'enquête de moralité consistait en un test psychotechnique suivi d'entretiens individuels, la présente campagne a fait précéder les entretiens individuels d'une épreuve écrite couplée d'un test psychotechnique dans le but d'améliorer le processus. En partant de ce principe, la moyenne retenue pour l'éligibilité à la phase d'enquête de moralité est de 65/100 soit 13/20. A l'issue des résultats, 189 candidats sont qualifiés pour y être soumis à raison de 74 pour le poste de DPAF et 115 pour celui de SMP.

Le Conseil a pris acte du rapport et autorisé la poursuite du processus par l'enquête de moralité, à la diligence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, en vue des résultats définitifs.

II-4. Acquisition de divers équipements motorisés au profit du Groupement national de Sauteurs-Pompiers

En vue de renforcer les moyens d'intervention de cette Unité, le Conseil des Ministres avait, en sa séance du 15 mars 2023, validé l'acquisition d'un premier lot d'équipements divers.

C'est pour accroître ses capacités opérationnelles à travers la modernisation progressive et l'extension de son maillage territorial, qu'une nouvelle vague d'acquisitions est autorisée. Elle porte sur 5 véhicules d'intervention pick-up 4X4, 10 véhicules de secours et d'assistance aux victimes et 2 camions citernes de lutte contre les incendies.

III- RENCONTRES ET MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

Il a été autorisé l'organisation au Bénin :

- du 24 au 26 octobre 2023, d'un colloque international du Réseau des hôpitaux d'Afrique, de l'Océan indien et des Caraïbes (RESHAOC) ;
- du 27 au 28 octobre 2023, du 1er Congrès de la Société béninoise d'hépatogastro-entérologie.

Fait à Cotonou, le 18 octobre 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

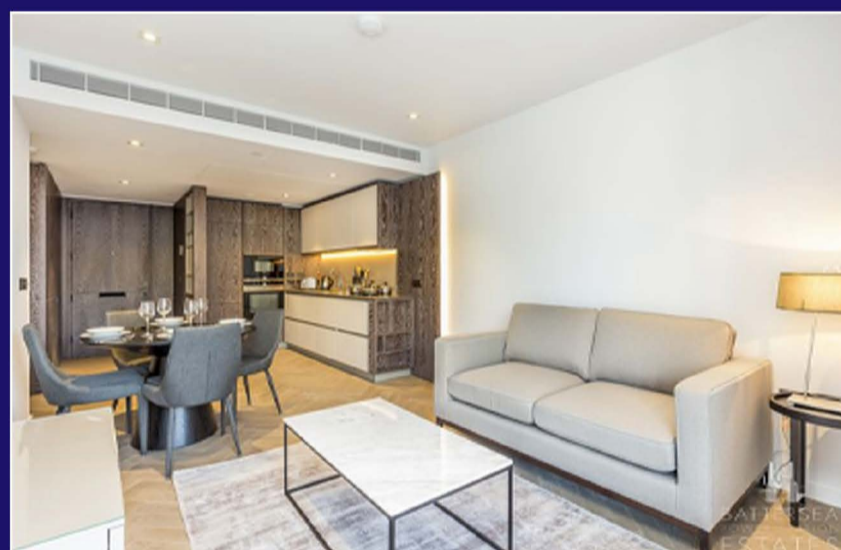
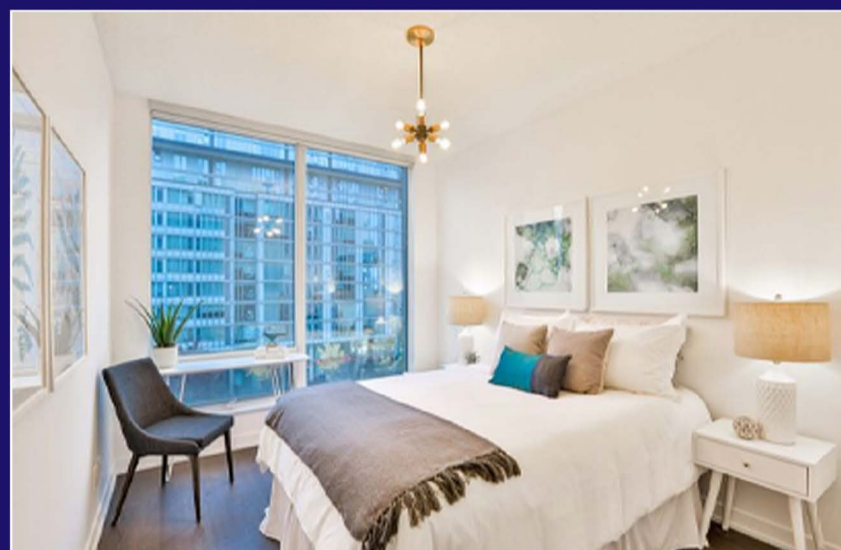


FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640

APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT
DISPONIBLES POUR DE
COURTS OU LONGS SÉJOURS**



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

RENFORCEMENT DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE AU BÉNIN

Bénin Tourisme et le Port Autonome de Cotonou signent un partenariat stratégique

L'Agence Bénin Tourisme et le Port Autonome de Cotonou (PAC) annoncent la signature d'un partenariat stratégique visant à optimiser l'accueil des croisiéristes et des visiteurs arrivant par voie maritime, tout en mettant en valeur les atouts touristiques du Bénin. Ce partenariat représente un tournant majeur dans la promotion du tourisme au Bénin, avec pour objectif de transformer le Port de Cotonou en une porte d'entrée incontournable pour les voyageurs internationaux.

Une collaboration renforcée pour un accueil de qualité

Le Port Autonome de Cotonou, première porte d'entrée maritime du pays, occupe une place centrale dans l'accueil des croisiéristes et des voyageurs venant découvrir le Bénin. Cette nouvelle alliance avec Bénin Tourisme, l'agence nationale dédiée à la promotion touristique du pays, a pour ambition de rehausser l'expérience des visiteurs dès leur arrivée, en leur offrant un accueil chaleureux et personnalisé. Le partenariat vise également à positionner le Bénin comme une destination phare pour le tourisme maritime en Afrique de l'Ouest.

Des initiatives concrètes pour stimuler le tourisme maritime

Ce partenariat inclut plusieurs actions stratégiques destinées à dynamiser le tourisme maritime et à enrichir l'expérience des visiteurs :

- Un dispositif d'accueil mobile dédié aux croisières : Des services d'information touristique et de vente de souvenirs seront déployés dès le débarquement des croisiéristes, afin d'offrir une expérience immersive et enrichissante aux visiteurs.
- Des actions de communication conjointes : Des campagnes de promotion partagées et une présence accrue sur les plateformes digitales permettront de faire rayonner le Bénin et de renforcer sa visibilité sur les marchés touristiques mondiaux.
- Une stratégie de commercialisation commune : Le Bénin participera à des salons et événements internationaux en collaboration avec le Port Autonome de Cotonou, afin de développer les opportunités d'investissement et de promouvoir le pays comme une escale touristique de choix.
- Un programme de formation pour le personnel du port : Afin d'améliorer la qualité de l'accueil, un programme de formation continue sera mis en place, portant sur les compétences linguistiques, culturelles et touristiques adaptées aux attentes des voyageurs internationaux.

Un partenariat pour faire rayonner le Bénin

Sindé CHEKETE, Directeur Général de Bénin Tourisme, indique : "Ce partenariat représente un pas important vers l'objectif de faire du Bénin une destination incontournable. Nous souhaitons créer une synergie avec le Port Autonome de Cotonou afin d'accueillir les visiteurs de manière fluide, tout en leur offrant une porte d'entrée vers la découverte des merveilles culturelles du Bénin."

Bart Josef Johan VAN EENOO, Directeur Général du Port Autonome de Cotonou, ajoute : "Le Port de Cotonou est une vitrine de la transformation du Bénin. Grâce à cette collaboration avec Bénin Tourisme, nous souhaitons offrir aux croisiéristes un



accueil de classe mondiale et positionner le pays comme une escale incontournable sur la carte touristique mondiale, particulièrement pour les croisières en Afrique de l'Ouest."

À propos de Bénin Tourisme

Bénin Tourisme est l'agence officielle de l'État béninois en charge de la promotion et du développement du tourisme. Son objectif est de faire du Bénin une destination mondiale en valorisant ses richesses culturelles, naturelles et historiques à travers des initiatives innovantes et des partenariats stratégiques. Bénin Tourisme invite les voyageurs à découvrir un pays aux multiples facettes, où l'authenticité et l'hospitalité se conjuguent pour offrir une expérience inoubliable.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour en savoir plus :

Instagram : <https://www.instagram.com/explore.benin/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/benin-tourisme>

À propos du Port Autonome de Cotonou

Le Port Autonome de Cotonou (PAC) est un organisme public à caractère industriel et commercial. Il représente l'autorité portuaire chargée d'assurer l'entretien et l'exploitation des installations du Port de Cotonou, de gérer le domaine portuaire et d'exécuter les travaux d'amélioration et d'extension dudit port. Il dispose d'infrastructures permettant la gestion de divers types de navires tels que les navires de croisières, les porte-conteneurs, les rouliers, les vraquiers, les conventionnels, les pétroliers, etc.

Désigné comme poumon de l'économie du Bénin pour sa fonction de moteur de développement de l'économie nationale, le Port de Cotonou bénéficie d'une position géostratégique optimale qui lui permet de jouer un rôle important dans l'économie sous-régionale notamment dans les pays de l'hinterland (Niger, Burkina Faso, Mali, Tchad) et le Nigéria, pour lesquels il constitue un débouché naturel.





Nous sommes une
**Entreprise de
communication**



NOS SERVICES

- Assistance en communication
- Événementiel
- Hygiène et sécurité de l'environnement
- Commerce Général et Divers
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures et mobiliers de bureaux
- Batiments et Travaux Publics
- Ingénierie informatique et télécoms
- Entretien et nettoyage
- Vidéo surveillance et réseaux électriques

CE QUI NOUS REND UNIQUE

Nous plaçons vos besoins au cœur de nos priorités, notre entreprise allie expertise, innovation et professionnalisme pour vous offrir des solutions sur mesure. Avec un engagement indéfectible envers la qualité et la satisfaction client, nous sommes votre partenaire idéal pour concrétiser vos projets avec succès et sérénité. Faites confiance à une équipe dynamique qui s'efforce de dépasser vos attentes à chaque étape.



Porto-Novo, Djassin Houinvié -
Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET DÉSENCLAVEMENT DE LA BASSE ET MOYENNE VALLÉE DE L'OUÉMÉ

Le Gouvernement lance le projet PDIAD-BMVO pour promouvoir le riz, le maïs, le poisson et le maraichage



Le Gouvernement du Bénin a lancé le Projet de Développement des Infrastructures Agricoles et de Désenclavement de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (PDIAD-BMVO) pour, entre autres, moderniser l'agriculture béninoise et concrétiser son programme d'urgence de production d'un million de tonnes de riz paddy par an d'ici 2026.

Ce projet, dont les activités ont été officiellement lancées hier, mercredi 12 février 2025 au Novotel Hôtel à Cotonou par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, bénéficie du financement de la Banque Islamique de Développement (BID) et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

C'est un projet qui vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations cibles de la Vallée de l'Ouémé par l'aménagement des périmètres irrigués, la création de voies d'accès et la construction d'infrastructures socio-économiques. Dans cinq ans, durée de vie du Projet, il aura travaillé à l'aménagement de 2.155 hectares de terrain avec maîtrise totale de l'eau ; à la construction de 120 Km de pistes rurales ; à la construction de quatre ouvrages de franchissement, notamment, des ponts de divers gabarits pour relier la rive gauche à la rive droite du fleuve Ouémé en plusieurs points ; à la construction de 14 entrepôts ; 28 aires de séchage et 14 hangars de marché.

À terme, le projet devra également procéder à la construction de sept (07) Poste d'Eau Autonome (PEA) ; à l'acquisition d'équipements pré et post-récolte ; à la création de 2 500 nouveaux emplois dans l'agriculture et les industries non agricoles et impacté 7.000 ménages, soit 45.000 bénéficiaires et direct et 10.000 bénéficiaires indirects dans 18 villages seront touchés. Les filières à promouvoir sont le riz, le maïs, le poisson et le maraichage.

La zone d'influence du projet est constituée du Delta du fleuve Ouémé et couvre les Communes d'Adjohoun, de Dangbo et des Aguégus du département de l'Ouémé. Le coût global hors taxes et hors douane du Projet est évalué à 144,8 millions d'Euros équivalant à environ 95,044 milliards de F.CFA. La contribution de la BID est estimée à 100,6 millions d'Euros équivalant à 65,99 milliards de F.CFA, celle de la Banque Ouest Africaine de Développement à 42,7 millions d'Euros soit 28 milliards de F.CFA et celle du Gouvernement du Bénin à 1,5 millions d'Euros équivalant à environ 983 millions de F.CFA.

En procédant au lancement officiel du projet, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a souligné qu'au regard des objectifs, on ne peut plus laisser du temps au temps. Le Ministre Gaston Cossi DOS-SOUHOU a invité tous les acteurs à l'esprit patriotique, à donner d'eux-mêmes pour la réussite du projet afin que les bénéficiaires et toute la population béninoise en tirent réellement profit.

Au nom des mairies bénéficiaires, le Maire de Dangbo, Monsieur Maoudo DJOSSOU, a remercié le Gouvernement du Président Patrice TALON pour avoir initié ce projet « innovant et d'importance capitale » pour le développement de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé.



L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



 www.lemblemedujour.com

 Porto-Novo, Djassin Houinvié

 +229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

VISITE DE TERRAIN DU MINISTRE CONSEILLER AUX INFRASTRUCTURES, À LA GOUVERNANCE ET AU CADRE DE VIE

Le gouvernement béninois à l'écoute des préoccupations des populations

Le mardi 11 février 2025, Monsieur Jacques AYADJI, Ministre Conseiller aux infrastructures, à la gouvernance locale et au Cadre de Vie, a entrepris une tournée d'inspection nationale des infrastructures routières. Ce périple l'a conduit sur plusieurs sites stratégiques, dont le pont de Hêvié, le deuxième pont de Cocotomey, l'échangeur de Godomey, ainsi que les axes Le Bélier – Ekpè et Akpro-Misserété – Dangbo. L'objectif de cette visite était d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de recueillir les préoccupations des populations locales.

Une mission gouvernementale au service des citoyens

Lors de son passage à Gbodjè, Monsieur AYADJI a exposé les objectifs de sa mission : « C'est le compte-rendu que je ferai au Président de la République. Je pense qu'il nous permettra de revenir vers vous pour vous donner satisfaction, notamment dans le cadre d'un projet d'assainissement de la zone ». Cette déclaration témoigne de sa volonté de répondre aux attentes des citoyens, particulièrement face aux difficultés engendrées par la dégradation des infrastructures.

L'enthousiasme des riverains

Les riverains, bien que reconnaissants des efforts du gouvernement, ont exprimé d'autres préoccupations. Un habitant a ainsi sollicité l'attention du Ministre Conseiller en déclarant : « Nous voyons tout ce qu'il fait pour notre pays. Aujourd'hui, l'asphaltage est à Godomey, mais il reste encore des travaux à finaliser ».

Lors de sa descente sur le pont de Cocotomey, Monsieur Jacques AYADJI a été chaleureusement accueilli par des chants et des danses, témoignant de la satisfaction des populations quant à cette réalisation.

Promesses d'actions concrètes

Face aux inquiétudes exprimées, Monsieur Jacques AYADJI a appelé à la patience, promettant que le pont serait prochainement opérationnel. À chaque étape de sa visite, le Ministre Conseiller a réaffirmé que les doléances recueillies seront prises en compte dans les prochaines étapes du Plan d'Action du Gouvernement.

Sur l'axe Le Bélier – Ekpè, il a constaté la dégradation avancée des voies réservées aux motocyclistes et a assuré que des actions majeures seront engagées pour la réhabilitation de cette route.

Dans le département de l'Ouémé, plus précisément à Akpro-Misserété, le Ministre Conseiller a engagé un dialogue avec les autorités municipales concernant leurs préoccupations. À l'issue des échanges, ces autorités ont pris conscience que le projet de construction de cette route suit son cours et les préoccupations des riverains ont été prises en compte, permettant ainsi une gestion appropriée des eaux.

Cette initiative témoigne de la volonté du gouvernement d'écouter et de répondre aux préoccupations de ses concitoyens.



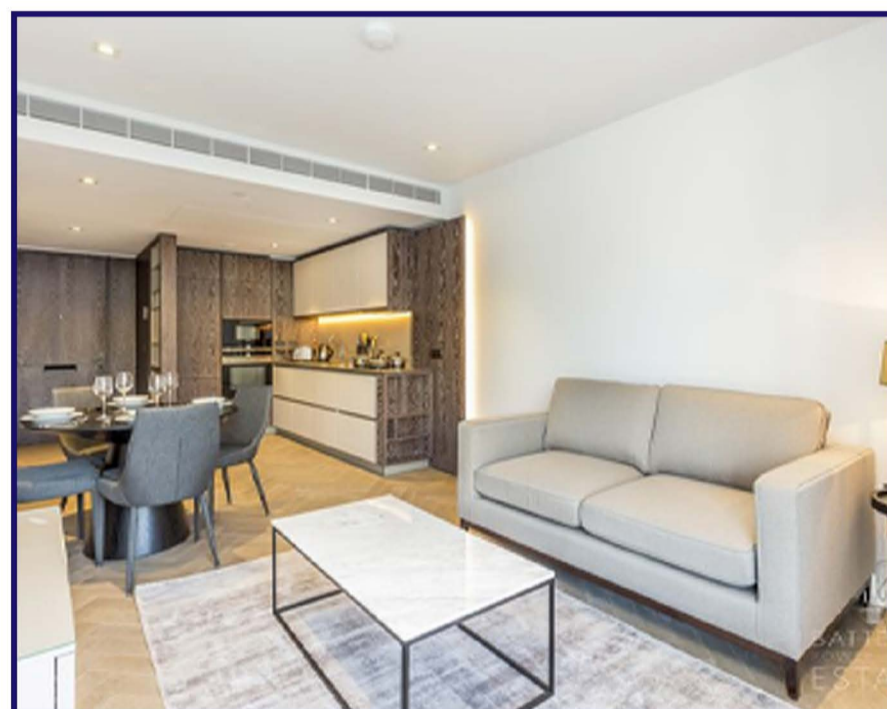
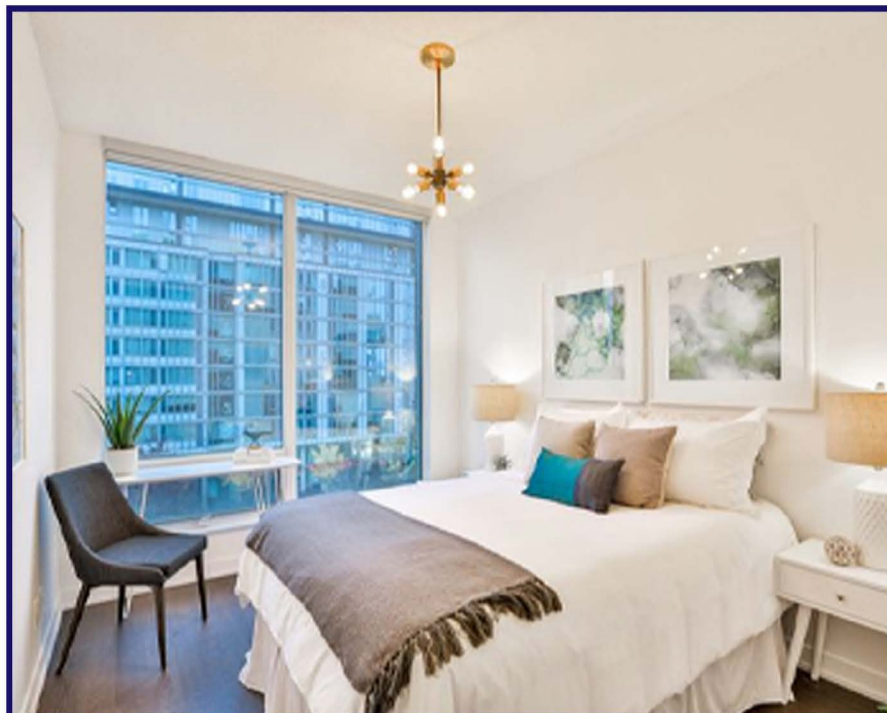


ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



FENOUE GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07